

Département du LOIRET

Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 25 mai, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 17 mai 2023, s'est réuni à la salle polyvalente de Cercottes, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers titulaires présents :

Artenay : René DAUDIN, Pascal GUDIN, Laurence CHEVOLOT, David JACQUET

Boulay-les-Barres : BAILLON Olivier, Bertrand GUILLON

Bricy : PERDEREAU Louis-Robert

Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais

Bucy-Saint-Liphard : PINSARD Yves

Cercottes : SAVOURE-LEJEUNE Martial, Marie-Paule DUMINIL

La Chapelle-Onzerain : CHASSINE-TOURNE Aline

Chevilly : JOLLIET Hubert, JOVENIAUX Nadine, PELLETIER Claude,

Coinces : PAILLET Alban (arrivé à partir de la délibération n°C2023_48)

Gémigny : CAILLARD Joël

Gidy : PERDEREAU Benoît, BUISSON Annick

Huêtre : BRACQUEMOND Thierry

Lion-en-Beauce : MOREAU Damien

Patay : GUISET Eric, PINET Odile, Patrice VOISIN

Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie

Ruan : LEGRAND Anne-Elodie

Saint-Péravy-la-Colombe : PELE Denis

Saint Sigismond : BOISSIERE Isabelle

Sougy : LEGRAND Fabienne, DAVID Eric

Trinay : SOUCHET Christophe

Tournoisis : Murielle BATAILLE

Villamblain : CLAVEAU Thierry

Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir :

Chevilly : LORCET Dominique donne pouvoir à PELLETIER Claude, LEGRAND Catherine donne pouvoir à JOLLIET Hubert

Gidy : MERCIER Véronique donne pouvoir à BUISSON Annick, BERNABEU Jean-Paul donne pouvoir à PERDEREAU Benoît

Conseillers excusés :

Patay : BRETON Julien, LAURENT Sophie

Conseillers absents :

Cercottes : EDRU Pascal

Chevilly : SEVIN Marc

Secrétaire de séance : Isabelle BOISSIERE

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2023_47	Désignation d'un secrétaire de séance	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_48	Avis relatif au schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023/2029	Hubert JOLLIET	Approuvée
C2023_49	Avis PPA relatif à l'autorisation environnementale – revitalisation parc logistique	Hubert JOLLIET	Approuvée
C2023_50	Modification des statuts de la CCBL en vue du transfert, par ses membres, de la compétence eau potable au 1 ^{er} janvier 2024	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_51	Approbation du pacte de transfert établi dans le cadre du transfert par les communes membres de la compétence eau potable au 1 ^{er} janvier 2024 à la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_52	Approbation d'une convention d'installation d'un stand de restauration à la piscine d'Artenay	Patrice VOISIN	Approuvée
C2023_53	Désignation de représentants de la CCBL pour siéger à l'agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais	David JACQUET	Approuvée
C2023_54	Approbation de la maquette financière du projet de CRST 2023/2029	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée
C2023_55	Rectification de la délibération n°C2023_18 en date du 30 mars 2023 portant Fixation des taux pour 2023	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée

Pour extrait certifié conforme
A Sougy, le 26 mai 2023

La secrétaire de séance,
Isabelle BOUSSIÈRE



Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 26 mai 2023

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLÉANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.